



المؤتمر الدولي الأول حول  
التسيير الفندقي و السياحي

1<sup>ère</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE  
MANAGEMENT HOTELIER ET TOURISTIQUE

## Infos visas pour l'Algérie

**Exigible à toute personne n'ayant pas la nationalité algérienne ou n'ayant pas le statut de résident en Algérie.**

### Les conditions d'obtention du visa pour l'Algérie

Les formalités et documents requis varieront en fonction du pays et le type de visa demandé. Les frais de visas diffèrent systématiquement d'un pays à l'autre.

### Les pièces à fournir

Quelle que soit votre nationalité et le type de visa demandé, vous devrez au minimum fournir les documents suivants lors de votre demande de visa :

- formulaire de demande de visa.
- Passeport d'une validité d'au moins six mois.
- Copie de la page du passeport où figurent les informations relatives à l'identité.
- Deux photos d'identité récentes.

Si vous êtes ressortissant d'un pays membre de l'espace Schengen, vous devrez également joindre une attestation d'assurance couvrant le séjour en Algérie.

Il est à noter que des documents supplémentaires tels qu'un certificat d'hébergement, une lettre de mission ou une autorisation de travail seront exigés, Selon le type de visa demandé.

### Pour en savoir plus sur les visas pour l'Algérie

Retrouvez le formulaire de demande de visa sur le site du Consulat algérien.